

Projet-pilote de construction de latrines familiales

Dossier de rédaction de H2o
July 2012

La directrice générale de l'assainissement des eaux usées et excréta, Madame Dianis-Marie Sondo, a animé un point de presse sur la construction de latrines familiales dans les deux régions ciblées en 2011. Elle avait à ses côtés le chargé des marchés, Mahama Sawadogo. "Généralement, 8 ménages sur 10 n'ont pas de latrine, certains villages n'en disposent même pas."

C'est face à l'urgence de la situation que le projet de Construction de latrines familiales investit environ 1 milliard de francs CFA de subvention pour assurer la confection des briques et des dalles par les entreprises ciblées à cet effet. Pour 2010, la subvention a concerné le Centre-Est et le Nord. Ainsi 22 000 ménages de deux régions ont été ciblés, à raison de 11 000 par région. Les bénéficiaires ont reçu chacun, 80 briques pleines de 10 et une dalle pour chaque latrine et sont exemptés du paiement de la main d'œuvre assurée par l'État burkinabé.

La directrice de l'assainissement des eaux usées et excréta, Madame Dianis-Marie Sondo, a expliqué que chaque bénéficiaire doit remplir une fiche d'engagement à la mairie de sa commune, accepter de faire une fosse de deux mètres et donner les agrégats : un sac de ciment, et du gravillon : "Nous avons identifié et formé des maçons. Mais il y a des entreprises où le démarrage est lent tout comme il y a des endroits où le dynamisme des bénéficiaires accélère les choses. Par contre, dans certaines communes, les gens estiment que compte tenu de la vie chère, les latrines ne sont pas une priorité", a-t-elle ajouté. La directrice estime que malgré le démarrage tardif (janvier 2012), certaines communes sont à 100 % de réalisation et que l'absence de l'exécution des latrines entraîne encore, le retard est dû, soit au nombre insuffisant de maçons, soit au fait que les familles tardent parfois à fournir le nécessaire pour le démarrage des travaux.

Pour 2012, six régions (10 communes par régions) : Sahel, Centre, Centre-Nord, Haut-Bassins, Sud-Ouest, l'Est ont été identifiées pour être bénéficiaires. Cette deuxième vague de construction de latrines s'inscrit dans la logique du Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement - PN-AEPA, qui vise la réalisation de six cent dix-sept mille (617 000) latrines familiales et 13 200 blocs de latrines publiques, à l'horizon 2015.

Aimée Florentine Kaboré, Sidwaya Quotidien (Ouagadougou) - AllAfrica 04-06-2012